

N/REF : 22/05/2025 11H41 C:008939 I:15548

V/Email reçu le Jeudi 22/05/2025 a 11H41

SODITEX ARMOR LUX

**21-23 rue Louison Bobet
Z.I. de Kerdroniou
29556 QUIMPER CEDEX 9**

IMMEUBLE : HAUT CHEMIN
17 RUE DE LA VILLE BIAIS
35780 LA RICHARDAIS

Rennes, le 30 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 17 BIAIS - MAGASIN ARMOR LUX
PARC D'ACTIVITÉ DU HAUT CHEMIN

MOTIF : - FUITE SUR BALLON D'EAU CHAUDE
- PROBLEME ÉLECTRIQUE SUR DÉTECTION DE PASSAGE/ DÉCLENCHEMENT DES
ÉCLAIRAGES

Donneur d'ordre : M. M COUBEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 23/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : BALLON D'EAU CHAUDE 15L PERÇÉ
AUTRE CONSTAT : DÉTECTEUR DE PRÉSENCE (WC) DÉFECTUEUX
PRISE DE RÉFÉRENCES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
DEVIS DE RÉPARATION A SUIVRE

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 23/05/25 a 15H09 M. M COUBEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50	29,50
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/05	1	69,24	69,24
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,66	40,66
TOTAL H.T.				139,40
T.V.A. a 20,00%				27,88
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>167,28</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.